

Réunion du 7 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2016/531 -            Fonctionnement des collèges publics - 3126**  
**Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement**  
**complémentaires aux collèges publics pour 2016**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 22 257,59 €, soit :

- 7 974,20 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain du 1er semestre 2016 engagés par les collèges Hans Arp et Louis Pasteur de Strasbourg,
- 7 600 € aux collèges figurant dans le tableau joint en annexe, au titre du fonctionnement des sections sportives pour l'année scolaire 2016/2017,
- 57,20 € au collège Paul-Emile Victor de Mundolsheim pour couvrir les frais liés à l'accueil des personnels des collèges, dans le cadre d'une réunion territorialisée d'information organisée par le Département,
- 1 000 € au collège Bois Fleuri de Schweighouse sur Moder en soutien à la réalisation d'un support DVD, dans le cadre d'une action de sensibilisation autour des thématiques du multimédia,
- 2 206,19 € au collège des Racines et des Ailes de Drulingen pour couvrir les frais de réparation de la chambre froide de la demi-pension,
- 3 420 € au collège des Roseaux à Illkirch-Graffenstaden pour couvrir les frais de fourniture et de travaux électriques effectués suite à la réalisation du contrôle électrique obligatoire.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161107-lmc1104610-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 14/11/16